

# LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

## BILAN ANNUEL 2023

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Crédit photo : [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

## Table des matières

---

Résumé.....	2
Surveillance passive d’Aedes albopictus par signalements citoyens.....	2
Surveillance active d’Aedes albopictus par piégeage .....	2
Progression de la colonisation dans les communes de la région.....	2
Opérations de lutte anti-vectorielle.....	2
Contexte .....	4
Contexte épidémiologique .....	4
Contexte entomologique .....	5
Mise en place du dispositif.....	6
Externalisation des missions de lutte anti vectorielle.....	6
Moyens humains et matériels.....	6
Surveillance entomologique.....	8
Signalement-surveillance passive .....	8
Mise en place des pièges pondoirs .....	10
Communication auprès des communes concernées .....	11
Bilan du dispositif de piégeage.....	12
Résultats des relevés.....	12
Surveillance des sites sensibles .....	15
Evolution des résultats des relevés de pièges.....	16
Bilan du réseau de pièges.....	22
Déclarations d’arboviroses.....	25
Enquêtes entomologiques et prospections .....	26
Traitements adulticides.....	28
Diagnostiques de sites sensibles.....	30
CHAM de Montargis .....	30
Centre de Tir Sportif .....	30
Annexe 1 : Contexte règlementaire .....	32
Annexe 2 : Liste des communes colonisées par le moustique tigre .....	33
Annexe 3 : Liste des communes avec des détections ponctuelles de moustique tigre n’ayant pas conduit au classement de la commune comme colonisée.....	35
Annexe 4 : Liste des pièges par département et par commune, avec type de zone et fréquence de relève .....	36
Annexe 5 : Répartition des pièges et résultats par commune.....	44

## Résumé

---

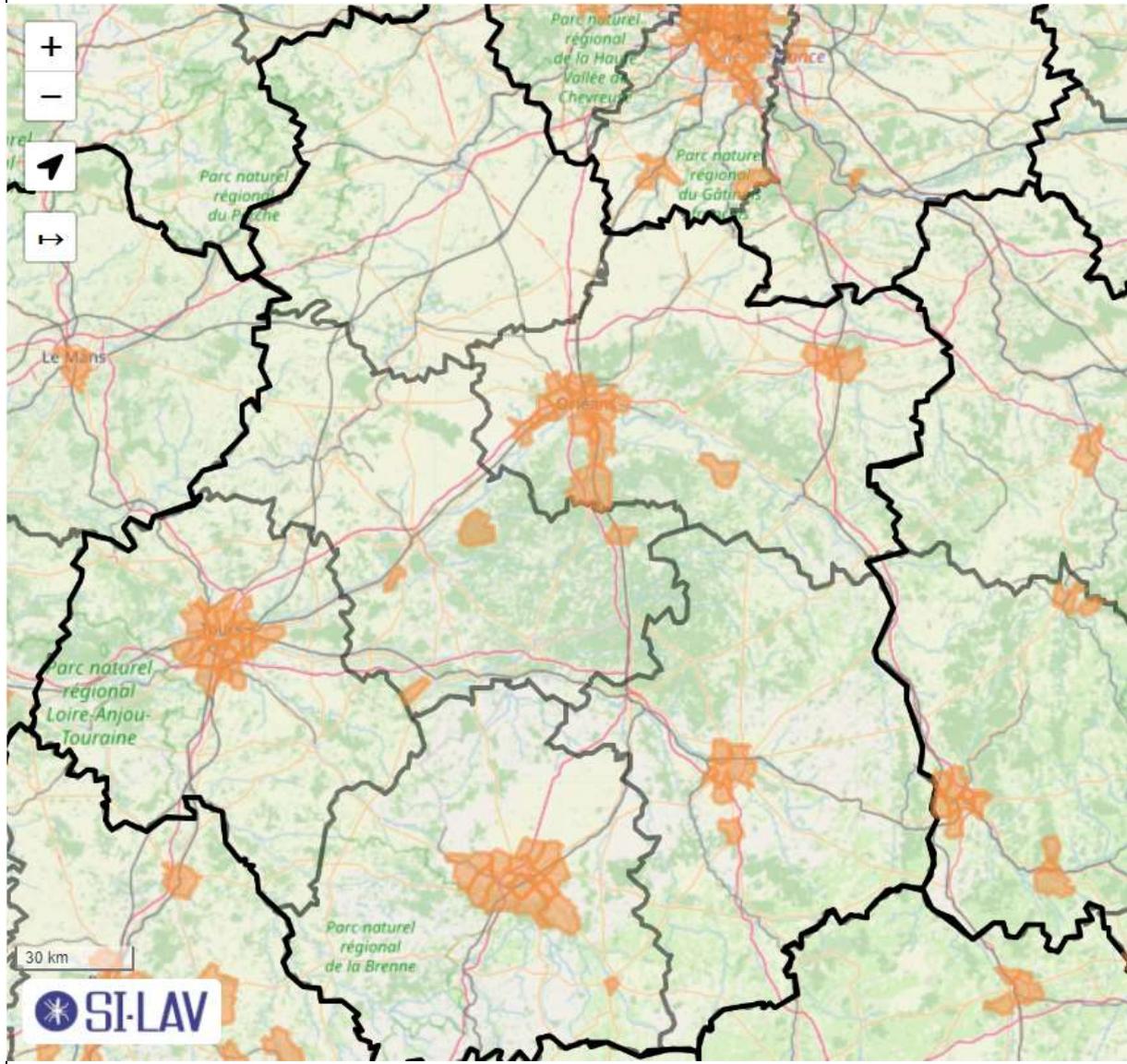
La surveillance entomologique du moustique *Aedes albopictus* et des cas humains de maladies transmises par les moustiques s'exercent en France hexagonale du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre. Les résultats de cette surveillance pour la région Centre-Val de Loire sont synthétisés ci-dessous :

Surveillance passive d' <i>Aedes albopictus</i> par signalements citoyens	
<b>60</b> signalements traités ( <b>408</b> signalements sans traitement car dans des communes déjà colonisées)	<b>7</b> signalements positifs
Surveillance active d' <i>Aedes albopictus</i> par piégeage	
<b>344</b> pièges <b>131</b> communes surveillées <b>2245</b> relevés réalisés	<b>11.7%</b> de relevés positifs <b>88.3%</b> de relevés négatifs Et <b>2.3%</b> relevés inexploitable
Progression de la colonisation dans les communes de la région	
<b>35</b> nouvelles communes colonisées <b>16</b> communes avec détection ponctuelle	<b>65</b> communes colonisées fin 2023 (sur 1758 <sup>1</sup> ) <b>33%</b> de la population régionale concernée par un risque potentiel d'arbovirose
Opérations de lutte anti-vectorielle	
<b>66</b> cas d'arboviroses <b>14</b> enquêtes entomologiques	<b>6</b> avec présence de vecteurs <b>6</b> traitements LAV réalisés

---

<sup>1</sup> Source, DGCL, Open collectivités

## Carte des communes colonisées au 31/12/2023



La région Centre-Val de Loire comptait, au 31/12/2022, 30 communes colonisées par le moustique tigre, dans 5 départements différents : l'Indre, le Cher, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret. Au 31/12/2023, la région passe à 65 communes colonisées. Seul le département d'Eure-et-Loir est à ce jour non colonisé.

En plus des trois communes de Châteauroux, Tours et Joué-Lès-Tours, les territoires de Bourges et Orléans présentent une densité vectorielle assez élevée, mais encore peu propice à des transmissions autochtones. La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

Des détections ponctuelles ont été faites dans tous les départements y compris en Eure-et-Loir.

En dehors des détections de moustique tigre, un anophèle a été détecté dans une habitation, alors qu'il s'agit d'une espèce vivant habituellement en zone humide type marécage.

Concernant les interventions autour des cas : sur les 66 cas importés confirmés d'arbovirose déclarés en 2023 en Centre-Val-de-Loire, 14 ont conduit à une prospection entomologique dans les départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret.

Il a été réalisé six traitements de lutte anti vectorielle autour des cas d'arbovirose dont la prospection a décelé la présence de vecteurs adultes.

## Contexte

---

### Contexte épidémiologique

En 2023, en France métropolitaine, le nombre de cas importés confirmés d'arboviroses (Dengue/chikungunya/Zika) identifiés dans les 71 départements métropolitains colonisés au 01/01/2023 par le moustique tigre s'élevait à plus de 2500 cas (contre 279 dans les 67 départements colonisés en 2022, dont près de 98% étaient des cas de Dengue. Ces cas ont conduit à l'émergence de 43 transmissions autochtones, ce qui confirme l'augmentation de la circulation autochtone d'arboviroses en France hexagonale. L'année 2022 avait déjà connue 65 cas autochtones, contre seulement 2 l'année précédente.

Cette augmentation du nombre de cas importés est liée essentiellement au contexte épidémiologique international et en particulier à l'épidémie de dengue déclarée aux Antilles en août 2023 d'où sont revenus de nombreux voyageurs.

En Centre-Val de Loire, 66 cas importés ont été déclarés en 2023, contre 1 en 2021 et 11 en 2022.

Au cours du mois d'août, un premier cas autochtone d'Usutu a été recensé en région Centre-Val de Loire. L'infection à virus Usutu est une pathologie également transmise par les moustiques mais par ceux du genre *Culex*. Ce virus est proche du virus West Nile et les oiseaux constituent son principal réservoir. L'Homme est une « impasse épidémiologique » et les cas sont le plus souvent asymptomatiques ou peu symptomatiques ; des manifestations neurologiques peuvent être observées chez une minorité des cas, et principalement chez des personnes immunodéprimées.

## Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser 78 départements sur les 96 métropolitains en seulement 20 ans. Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 78 départements colonisés, on retrouve 5 départements du Centre Val de Loire, à savoir le Cher (18), l'Indre (36), l'Indre et Loire (37), le Loiret (45) et depuis 2022 le Loir-et-Cher (41). Au niveau national, sept nouveaux départements ont été colonisés en 2023.

Au niveau régional, 35 nouvelles communes ont été colonisées en 2023, multipliant presque par deux le nombre de communes colonisées dans la région et portant la part de la population exposée à un risque potentiel d'arbovirose de 23 % à 33 % au cours de la saison.

## Mise en place du dispositif

---

### Externalisation des missions de lutte anti vectorielle

L'ARS Centre-Val de Loire a repris le 1<sup>er</sup> janvier 2020 les missions de lutte anti vectorielles jusqu'alors exercées par le ministère chargé de la santé dans les départements non colonisés et par les conseils départementaux dans les départements colonisés. Elle a fait le choix d'externaliser la totalité des missions de surveillance et de traitement de lutte anti vectorielle.

Le laboratoire INOVALYS a été habilité conformément à l'article R. 3114-9-II du code de la santé publique par décision du directeur général de l'ARS du 5 février 2020 pour les missions suivantes de lutte anti vectorielle :

- ✓ Elaboration du programme de surveillance entomologique et sa mise en œuvre
- ✓ Interventions de lutte autour des nouvelles zones d'implantation identifiées dans le cadre du programme de surveillance précité ;
- ✓ Prospections entomologiques autour des lieux fréquentés par les cas humains.

Le laboratoire Inovalys s'est associé à la société Rentokil Inital, spécialisée dans les opérations de désinsectisation et habilitée par décision du 2 janvier 2020 pour sous-traiter les missions de :

- ✓ Interventions de lutte autour des nouvelles zones d'implantation ;
- ✓ Traitements et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains.

Inovalys et son sous-traitant Rentokil Inital se sont vus notifier le marché (lot unique régional) pour la mise en œuvre des missions externalisées de lutte anti vectorielle pour 4 ans, de 2020 à 2023.

### Moyens humains et matériels

Un cadre et 3 agents d'Inovalys Tours ont été mobilisés durant la saison 2023, parmi les 8 personnes mobilisables. Des renforts, provenant du site d'Inovalys Angers pourraient porter l'effectif mobilisable total en cas d'épidémie à 22 personnes.

Rentokil Initial dispose d'une équipe mobilisable de 18 agents, et d'un nombre équivalent de renforts potentiels en cas d'épidémie, soit 36 personnes mobilisables au total en cas d'épidémie.

Le risque épidémique reste très faible durant les premières années de colonisation. Les capacités d'intervention d'Inovalys et de Rentokil Initial apparaissent suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins, y compris en cas de survenue de cas autochtones, pour la durée du marché. L'identification des capacités totales d'intervention et les modalités de mobilisation seront faites à moyen terme dans le cadre d'un volet Orsec<sup>2</sup> spécifique à la lutte anti vectorielle.

INOVALYS Tours s'est procuré 500 pièges pondoirs, une quinzaine de pièges adultes de type BG-GAT, du BTI pour les traitements larvicides.

---

<sup>2</sup> ORSEC : Organisation de la Réponse en Sécurité Civile – il s'agit d'un plan qui recense les moyens publics et privés susceptibles d'être mis en œuvre, sous l'autorité du préfet de département, en cas de situation exceptionnelle.

## Surveillance entomologique

---

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoirs pour rechercher des œufs de moustiques.

### Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu ([site de signalement du moustique tigre. \(anses.fr\)](https://www.anses.fr/fr/signalement-moustique-tigre)).

INOVALYS a mis en place un lien<sup>3</sup> sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2023 a été inférieur presque de moitié par rapport à 2022. L'année record reste 2018, qui avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances.

INOVALYS Tours a reçu et traité au total 60 demandes d'interventions pour 2023, la plupart au mois d'août, mais des signalements ont été reçus en décembre (semaine 50) alors qu'habituellement ils cessent aux alentours de la semaine 45. Par ailleurs il n'y a pas eu réellement de pic cette année contrairement aux autres années (août).

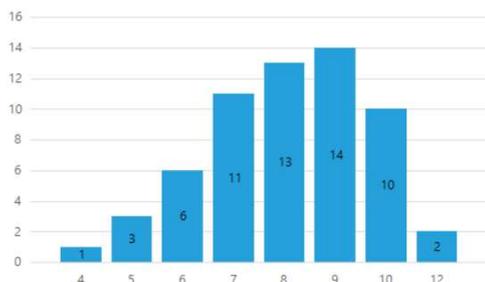
---

<sup>3</sup>[Surveillance du moustique tigre : Inovalys aux aguets !](#)

## Nombre de demandes d'interventions

Point de vue : Année ( 2023) - Mois (Tous) - Région ( Centre-Val de Loire) - Département (Tous) - Commune (Tous) - Présence vecteur (Tous) - Type d'action (Tous) - Modalité (Tous) - Opérateur (Tous) - Terminé (Tous) - Nature d'enquête (Enquête de routine, Enquête de terrain, Prospection entomologique, Surveillance nationale département albopictus0, Non renseigné)

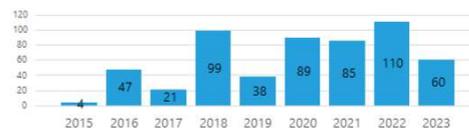
Nombre de demandes d'interventions par mois



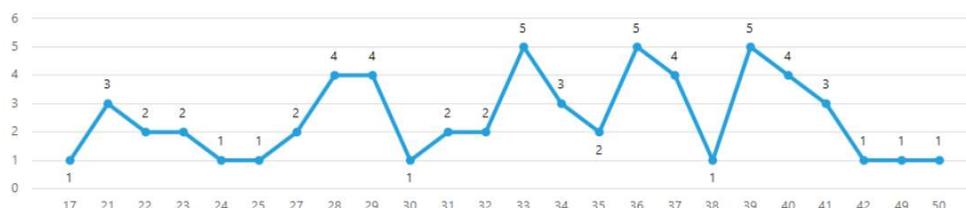
Nombre de demandes d'interventions par trimestre



Nombre de demandes d'interventions par année



Nombre de demandes d'interventions par semaine



SI-LAV - Rapport du 16/01/2024 14:31:27 - Page 1 / 2

Mois / Semaine	4	5	6	7	8	9	10	12	Total
Département	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Indre-et-Loire		1	1	2	5	6	7	1	23
Loiret		1	2	3	2	5	2	1	16
Cher	1		1	4	2		1		9
Eure-et-Loir			2	1	2	3			8
Indre		1		1					2
Loir-et-Cher					2				2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>60</b>

Sur les 60 demandes traitées (1.4% des demandes nationales), 29 signalements étaient positifs. Sept étaient enregistrés sur des communes non colonisées et ont conduit à une enquête, dont deux en Eure-et-Loir (département non colonisé) : Levet (18), Josnes (41), La Ferté-Saint-Aubin (45), La Chapelle-sur-Loire (37), Champhol (28), Morancez (28), Briare (45).

Région / département / Commune	Positif vecteur	Autres	Total	%
☑ Centre-Val de Loire	29	31	60	1,4 %
☑ Cher	3	6	9	15,0 %
☑ Eure-et-Loir	3	5	8	13,3 %
☑ Indre		2	2	3,3 %
☑ Indre-et-Loire	13	10	23	38,3 %
☑ Loiret	9	7	16	26,7 %
☑ Loir-et-Cher	1	1	2	3,3 %

Les signalements positifs sur les communes récemment colonisées continuent d’être expertisés mais ne donnent plus lieu à des enquêtes entomologiques. Sur les 65 communes colonisées, 62 ne sont plus analysées et font l’objet d’un message automatique de réponse, ce qui représente, pour 2023, 408 signalements :

TOURS	68	SAINT-JEAN-LE-BLANC	5
JOUE-LES-TOURS	58	MONTARGIS	4
SAINT-AVERTIN	50	PANNES	3
CHAMBRAY-LES-TOURS	41	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	3
BOURGES	35	ARDENTES	2
OLIVET	24	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	2
CHATEAUROUX	21	MONTBAZON	2
ORLEANS	17	SAINT-DENIS-EN-VAL	2
LA-CHAPELLE-SAINT-MESMIN	16	SULLY-SUR-LOIRE	2
FLEURY-LES-AUBRAIS	10	DIORS	1
VILLEMANDEUR	9	MONTS	1
DEOLS	6	SAINT-DOULCHARD	1
LE POINCONNET	6	SAINT-MAUR	1
SAINT-CYR-EN-VAL	6	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	1
BALLAN-MIRE	5	SARAN	1
LA RICHE	5		

Nombre de signalements reçus en 2023 en Centre-Val-de-Loire

## Mise en place des pièges pondoirs

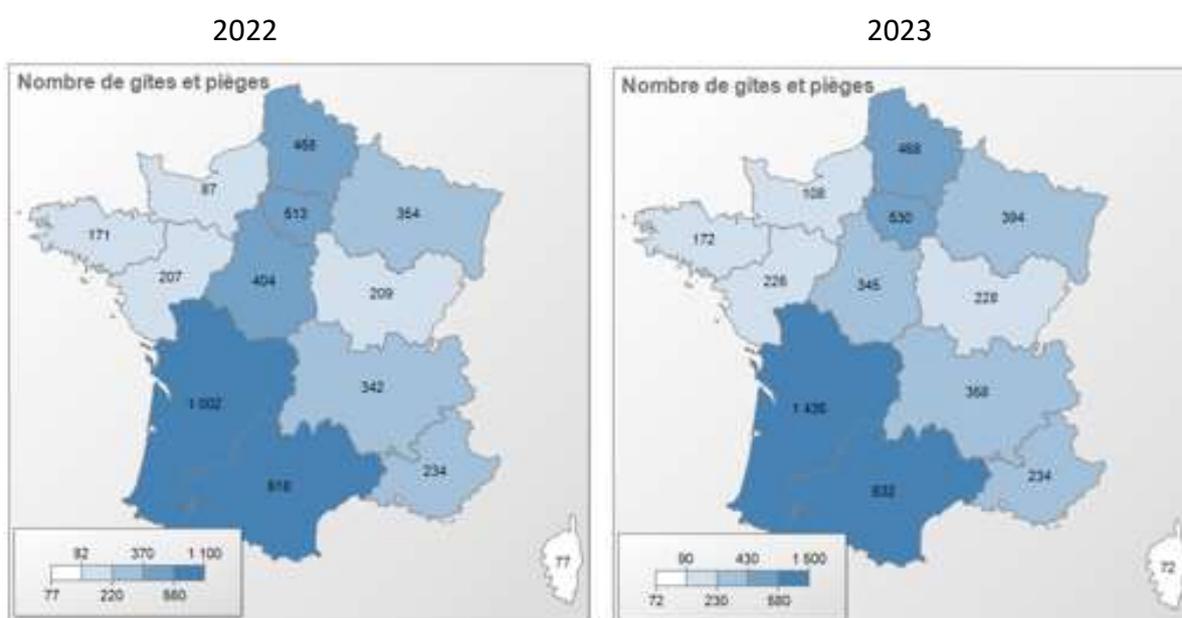
La surveillance de la progression du moustique tigre *Aedes albopictus* et de l’introduction d’autres vecteurs se fait par la mise en place d’un réseau de pièges pondoirs dans la région. Le réseau de pièges privilégie les zones urbaines, les points à risque d’importation de vecteurs (aéroports, plateformes logistiques, site d’import de pneumatiques), les établissements de santé avec un service d’urgence et un service de maladies infectieuses et les sites touristiques (château de Chambord, zoo de Beauval, Center Parc de Chaumont-sur-Tharonne, etc.).

La fréquence de relève des pièges est mensuelle pour les sites « classiques » avec recherche exclusivement d’œufs d’*Aedes albopictus* et bimensuelle pour les sites à risque d’importation pour lesquels tous les vecteurs sont recherchés.

L'annexe 4 reprend la liste des pièges pondoirs par commune.

En 2023, 345 pièges pondoirs ont été posés, soit un nombre légèrement inférieur à celui de 2022 (377) du fait de la suppression des pièges sur les communes colonisées. Il est à noter que le nombre de pièges est en hausse dans les autres régions de l'hexagone.

L'étape de préparation, de repérage, d'édition des fiches de pièges avec photos et coordonnées GPS et de pose s'est faite durant le mois de mai, les premiers relevés ont donc eu lieu en juin.



Centre Val de Loire	2022	2023	Différence
INDRE-ET-LOIRE	90	86	-4
LOIRET	85	75	-10
CHER	55	54	-1
INDRE-ET-LOIRE	55	50	-5
EURE-ET-LOIR	53	41	-12
LOIR-ET-CHER	51	39	-12
<b>TOTAL</b>	<b>377</b>	<b>345</b>	<b>-32</b>

L'ensemble des pièges a été récupéré lors de la dernière relève en novembre.

Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs pièges pondoires ont été informés par un premier mail général de la délégation départementale de l'ARS lors de la première quinzaine de juin puis un second mail plus précis d'Inovalys en amont de la pose des pièges. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis à chaque commune les fiches de positionnement exact des pièges posés sur leur territoire. L'information des organismes privés est faite en même temps que celle des communes, mais cette année, aucun nouveau piège n'a été implanté en domaine privé.

## Bilan du dispositif de piégeage

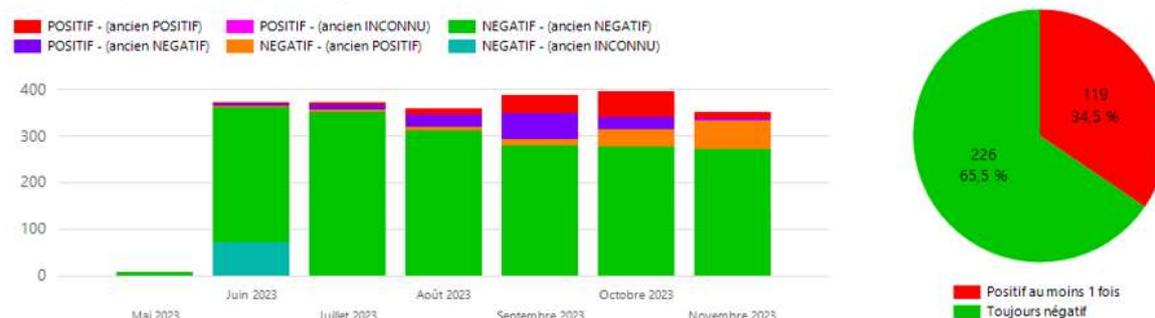
### Résultats des relevés

La pose de pièges a pu se faire cette année dès la fin du mois de mai, pour des relevés effectués de juin à novembre 2023. Le tableau ci-après récapitule les résultats du réseau de pièges pour l'année 2023.

La récupération de ces pièges a nécessité au total 213 tournées de ramassage pour un total de 771 heures et 38 777 km de trajet pour la pose et la relève, et 29.5 heures de lecture et d'identification.

34.5 % de pièges ont été positifs au moins une fois durant la période (16.8 % en 2022)

Evolution de la répartition des relevés positifs et négatifs



	Nb de tournées	Nb GITE	Nb PIEGE	Total G/P	Nb G/P relevés	Relevés				Relevés précédents				
						Négatif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF	Positif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF	
Mai 2023	1		7	7	7	7		7						
Juin 2023	64		344	344	373	363	72	290	1	10		8	2	
Juillet 2023	30		344	344	373	355		350	5	18		13	5	
Août 2023	25		329	329	358	318		312	6	40		28	12	
Septembre 20.	35		344	344	388	292		279	13	96		57	39	
Octobre 2023	32		344	344	395	313		277	36	82		28	54	
Novembre 2023	26		344	344	351	335		273	62	16	1	2	13	

Pour les 2 245 relevés effectués, 1 983 résultats étaient négatifs et 262 (12%) montraient la présence d'œuf d'*Aedes albopictus*.

Répartition des pièges et résultats par département :

Région	Numéro de département	Département	2023			
			Nombre de pièges	Nb pièges positifs au moins 1 fois	Nb de communes avec PP	Nb de communes avec un PP positif
Centre-Val de Loire			345	119	121	60
	18	Cher	54	17	17	7
	28	Eure-et-Loir	50	3	20	3
	36	Indre	41	21	14	11
	37	Indre-et-Loire	86	44	28	18
	41	Loir-et-Cher	39	5	13	3
	45	Loiret	75	29	29	18
		<b>Total</b>	<b>345</b>	<b>119</b>	<b>121</b>	<b>60</b>

Les incidents ne permettant pas de lire le polystyrène, qui sont les états « Polystyrène Perdu », « Seau Perdu », « Relevé Non Effectué » et « Seau Pas Accessible », représentent pour 2023 un total de 2.2 %, ce qui moins de la moitié de la moyenne nationale de 5.2 %, et de la valeur de 2022 qui était de 4.9 %.

L'ajout de filet sur le piège en 2023, et le remplacement des élastiques de maintien par un autre système en 2023, ceux de 2022 ne résistant pas à la chaleur, a donc indéniablement permis d'améliorer le nombre de relevés exploitables, en diminuant de moitié le nombre de « Polystyrènes Perdus » (0.9 % contre 1.9 % en 2022).

Statut Piège	Nombre de r	
Relevés sans problème	2 161	96,3 %
Seau perdu	30	1,3 %
Polystyrène perdu	20	0,9 %
Polystyrène retrouvé hors du piège	18	0,8 %
Seau sec	14	0,6 %
Seau pas accessible	1	0,0 %
Seau renversé et sec	1	0,0 %
<b>Total</b>	<b>2 245</b>	<b>100,0 %</b>

Statut des pièges relevés	2020	2021	2022	2023	Différence
Relevés sans problème	73,1%	84,2%	90,7%	96,3%	+ 5,6%
Polystyrène retrouvé hors du piège	8,50%	8,4%	1,8%	0,8%	- 1%
Polystyrène perdu	4,40%	4,0%	1,9%	0,9%	- 1%
Seau perdu	4,90%	2,0%	2,5%	1,3%	-1,2%
Seau sec	7,30%	0,9%	2,3%	0,6%	--1,7%
Seau renversé	0,10%	0,0%	0,1%	0,0%	-0,1%
Seau renversé et sec	0,90%	0,3%	0,2%	0,0%	- 0,2%
Seau pas accessible	0,70%	0,2%	0,5%	0,0%	-0,5%
Relevé non effectué	0,10%	0,0%	0,0%	0,0%	id
Amélioration statuts inexploitable					- 2,7%
Amélioration anomalies restant exploitables					- 3,0%

Les typologies d'implantation des pièges sont les suivantes :

<b>18</b>	<b>54</b>
gde agglo >20k	27
petite aire urbaine	14
site sensible	4
site touristique	9
<b>28</b>	<b>50</b>
gde agglo >20k	27
petite aire urbaine	15
risque d'import	2
site touristique	6
<b>36</b>	<b>41</b>
gde agglo >20k	8
petite aire urbaine	17
risque d'import	6
site sensible	4
site touristique	6

<b>37</b>	<b>85</b>
gde agglo >20k	35
petite aire urbaine	20
risque d'import	6
site sensible	15
site touristique	9
<b>41</b>	<b>39</b>
gde agglo >20k	18
petite aire urbaine	3
risque d'import	4
site touristique	14
<b>45</b>	<b>75</b>
gde agglo >20k	31
petite aire urbaine	22
risque d'import	10
site sensible	4
site touristique	8

## Surveillance des sites sensibles

La surveillance des sites sensibles présente plusieurs intérêts :

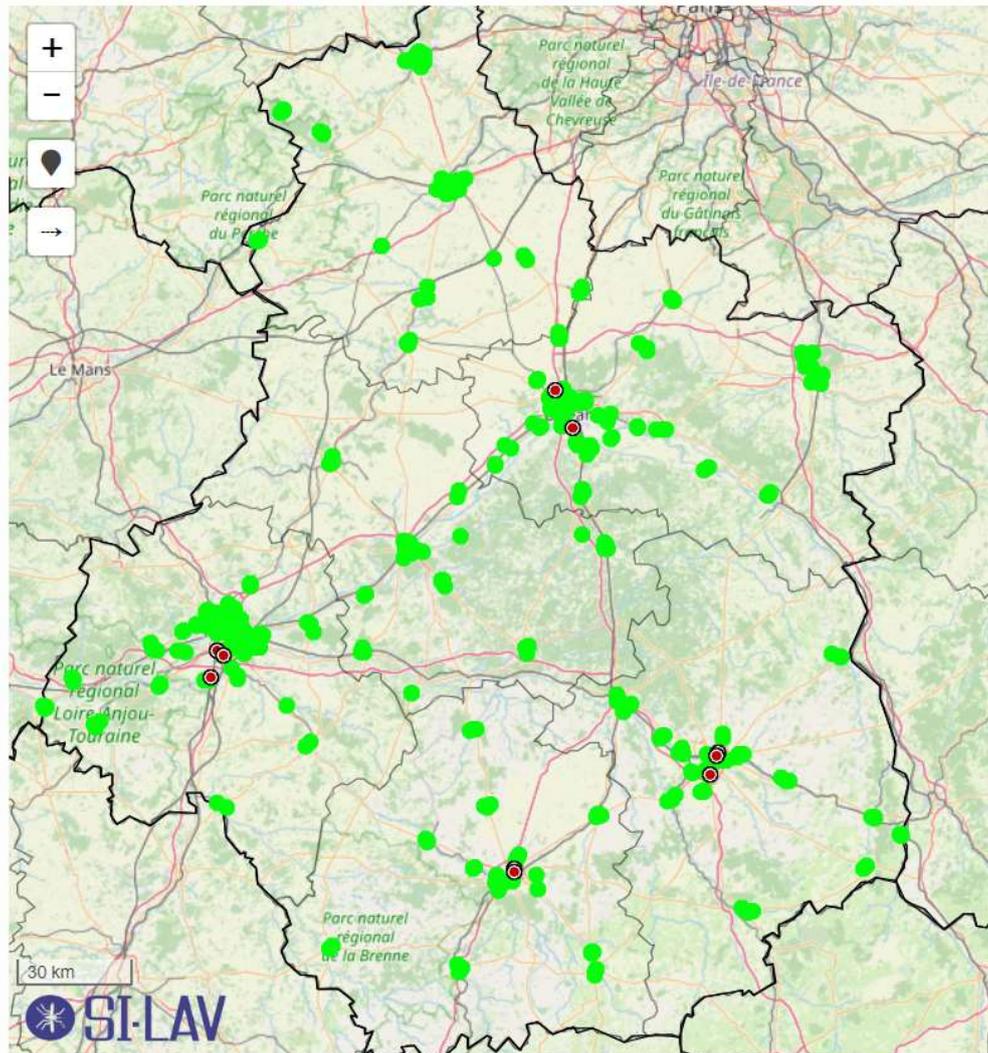
- évaluer le niveau d'infestation par *Aedes albopictus* et donc le niveau de risque de transmission vectorielle en cas de passage d'un cas importé ;
- évaluer les mesures de lutte mises en œuvre sur le site.

Les résultats pour l'année 2023 sont les suivants :

Dpt	Etablissement	Nombre de pièges	Nombre de relèves	Nombre de relevés positifs	Nombre maximal d'œufs observé
18	CH Jacques Coeur	4	24	7	92
36	CHU Chateauroux – Le Blanc	4	24	17	1828
36	Aéroport de Déols	3	36	7	467
36	Génie Civil Services Etrechet	1	12	3	395
36	Centre de Tir Sportif à Chateauroux	0	0	0	0
37	Aéroport de Tours	4	48	5	177
37	CHRU Tours - Bretonneau	3	18	8	132
37	CHRU Tours - Clocheville	3	18	6	118
37	CHRU Tours - Trousseau	4	24	9	346
37	Pôle Santé Vinci	2	12	8	394
37	Clinique NCT+	3	18	2	30
45	BA123 Bricy	3	36	0	0
45	Plateforme logistique Artenay-Poupry	2	24	1	16
45	Plateforme logistique Beaugency	2	24	0	0
45	Plateforme logistique Ormes	2	24	0	0
45	CHU Orléans La Source	4	24	11	258
45	CHAM Montargis	0	0	0	0

## Evolution des résultats des relevés de pièges

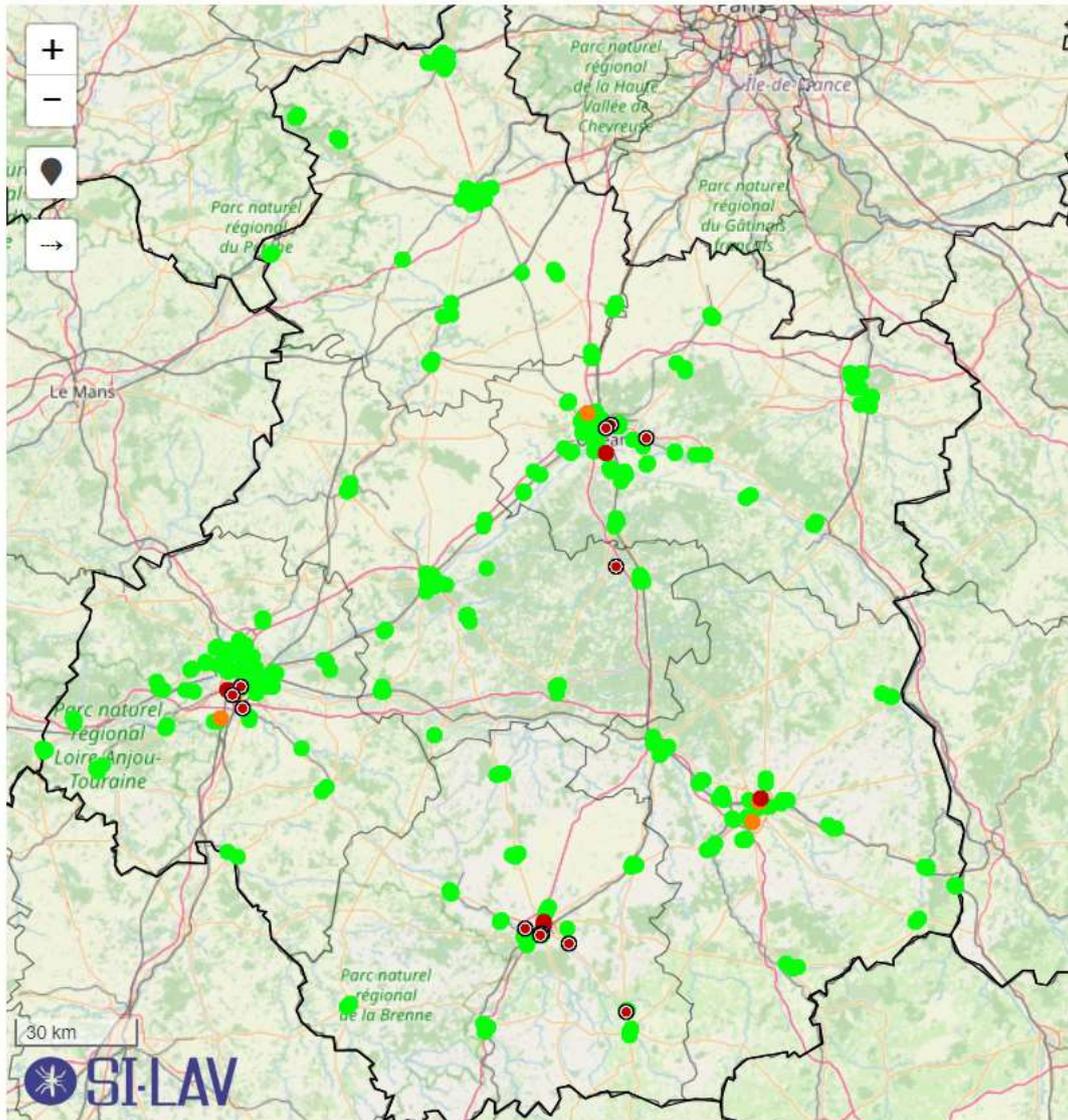
Titre : RESULTATS DES RELEVÉS DE PIÈGES AU 30/06/2023



### Légende :



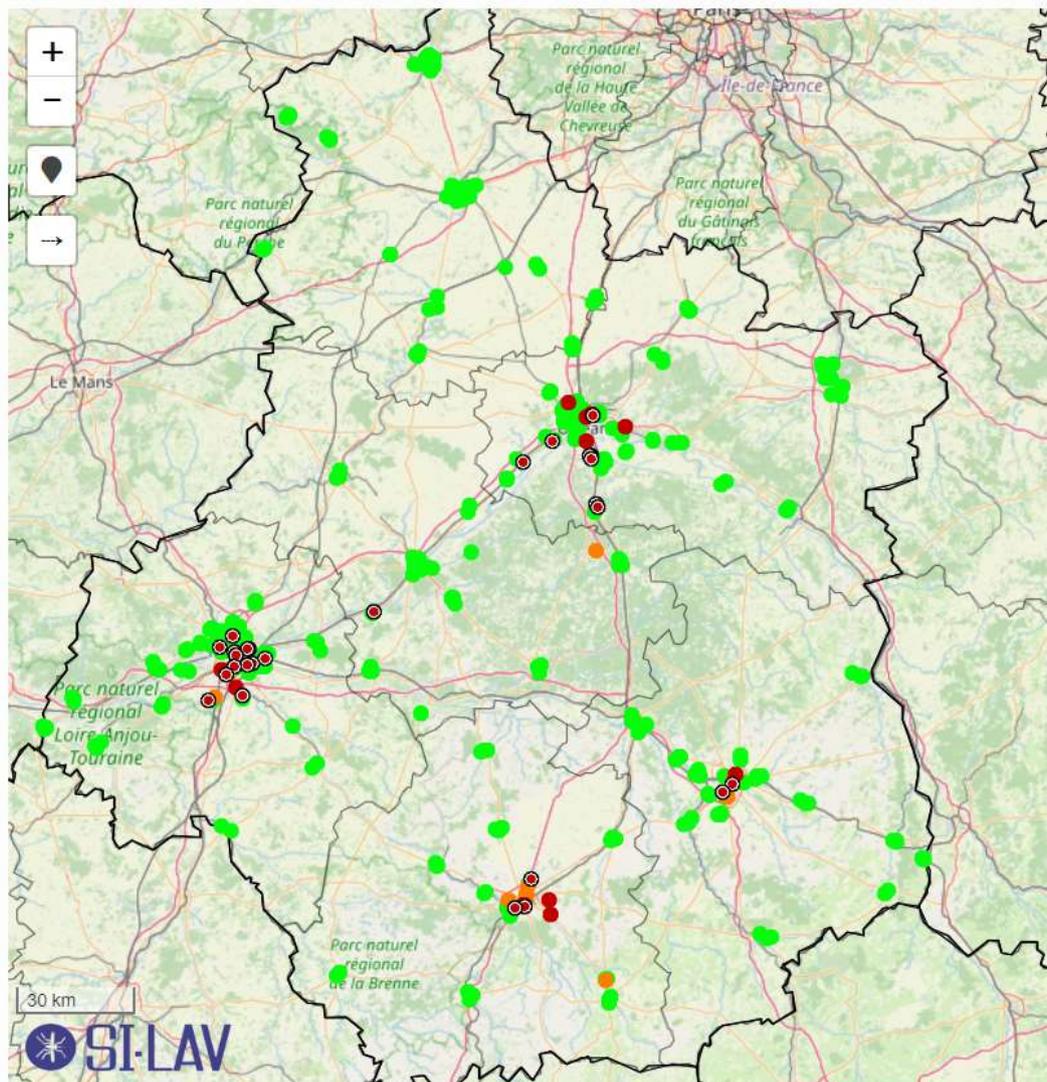
Résultats au 30/06/2022



**Légende :**

			Toujours négatif		Piège pondoir		Limites départementales
			Anciennement positif		Piège adultes		Limites régionales
			Nouvellement positif		Gîte		
			plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

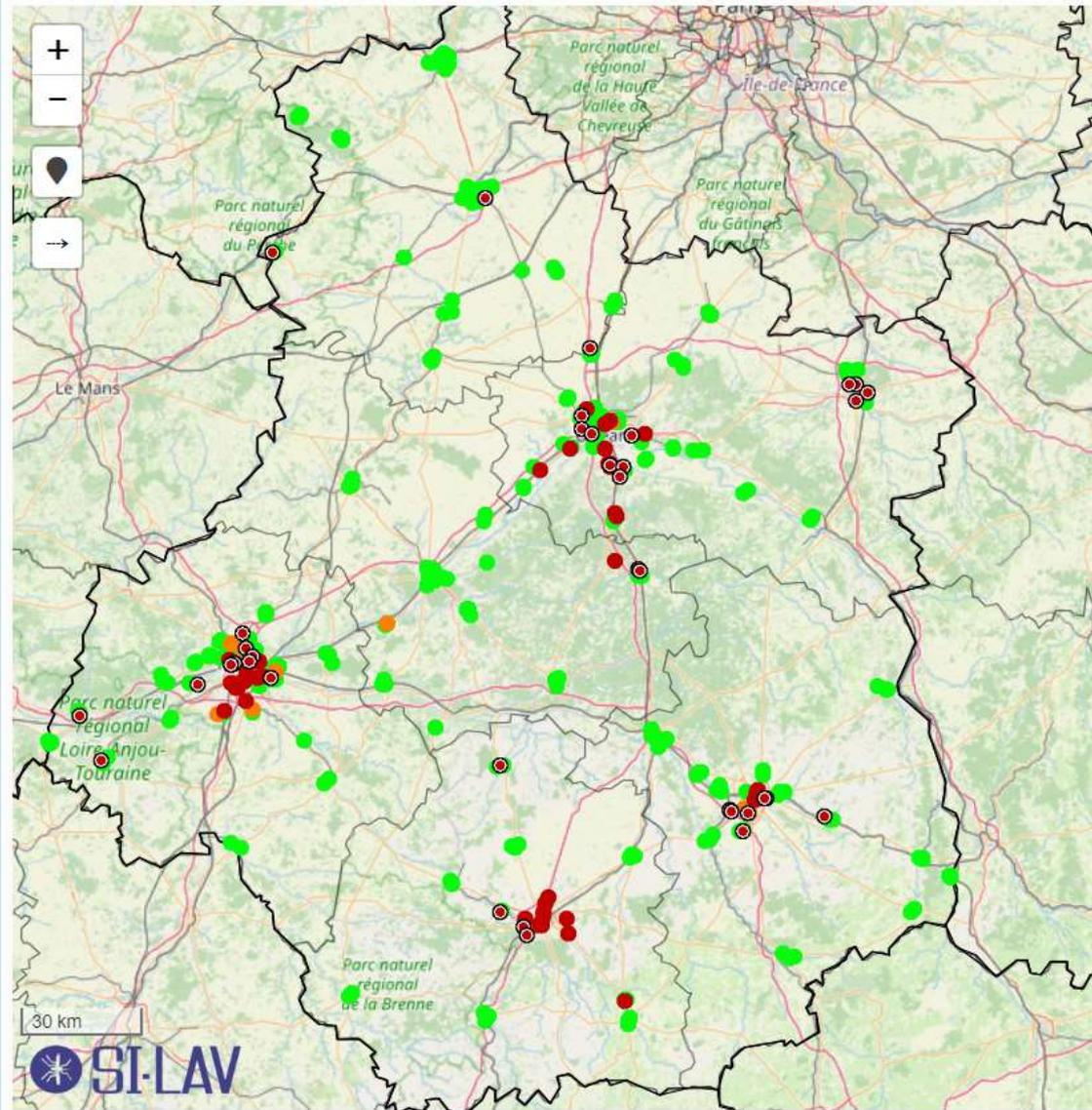
Résultats au 31/07/2022



**Légende :**

<span style="color: green;">●</span>	<span style="color: green;">▲</span>	<span style="color: green;">■</span>	Toujours négatif	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Piège pondoir	<span style="border-bottom: 1px dashed green; width: 20px; display: inline-block;"></span>	Limites départementales
<span style="color: orange;">●</span>	<span style="color: orange;">▲</span>	<span style="color: orange;">■</span>	Anciennement positif	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Piège adultes	<span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span>	Limites régionales
<span style="color: red; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	<span style="color: red; border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	<span style="color: red; border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Nouvellement positif	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Gîte		
<span style="color: red;">●</span>	<span style="color: red;">▲</span>	<span style="color: red;">■</span>	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

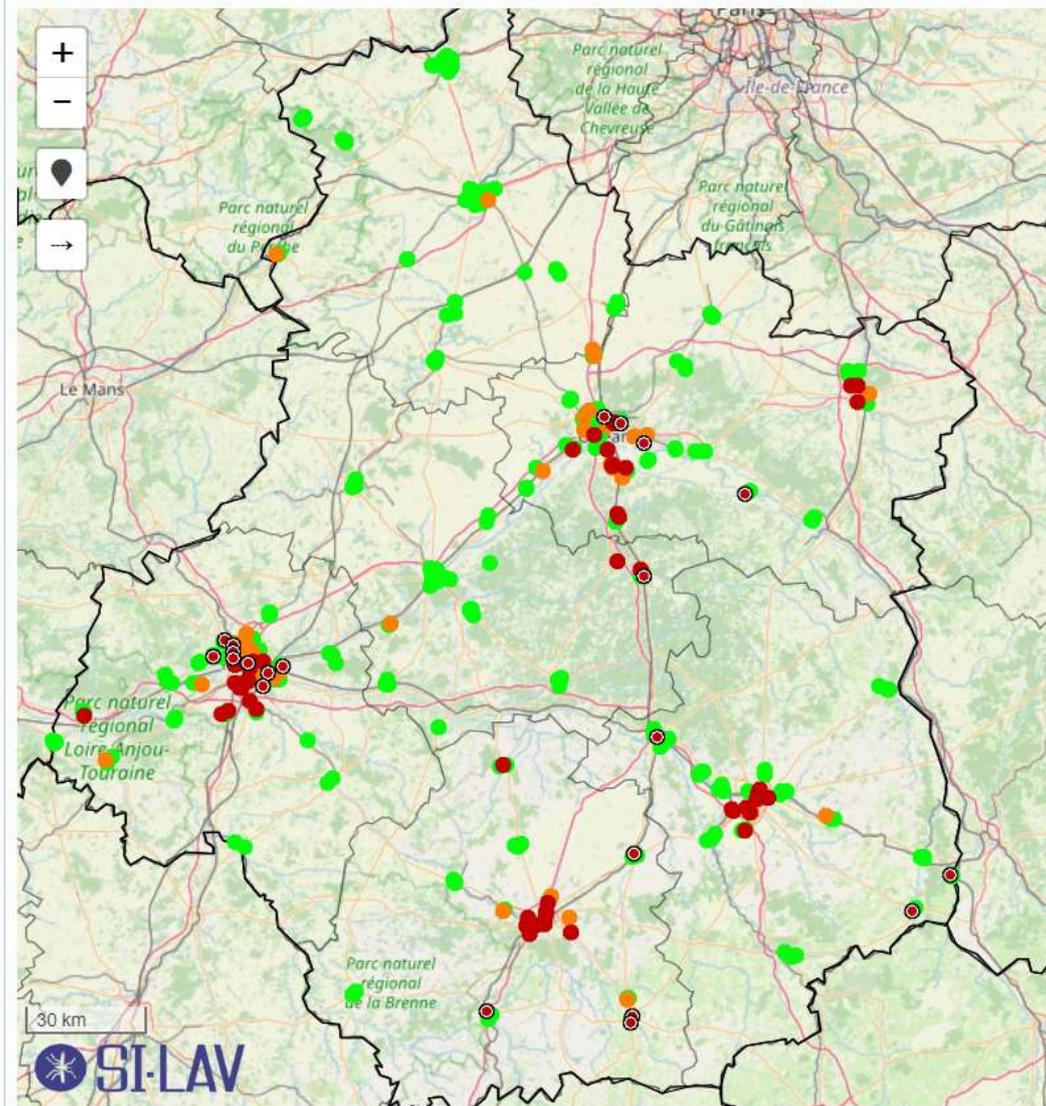
Résultats au 31/08/2022



**Légende :**

<span style="color: green;">●</span>	<span style="color: green;">▲</span>	<span style="color: green;">■</span>	Toujours négatif	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Piège poids	<span style="border-bottom: 1px dashed green; width: 20px; display: inline-block;"></span>	Limites départementales
<span style="color: orange;">●</span>	<span style="color: orange;">▲</span>	<span style="color: orange;">■</span>	Anciennement positif	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Piège adultes	<span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span>	Limites régionales
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Nouvellement positif	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Gîte		
<span style="color: red;">●</span>	<span style="color: red;">▲</span>	<span style="color: red;">■</span>	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

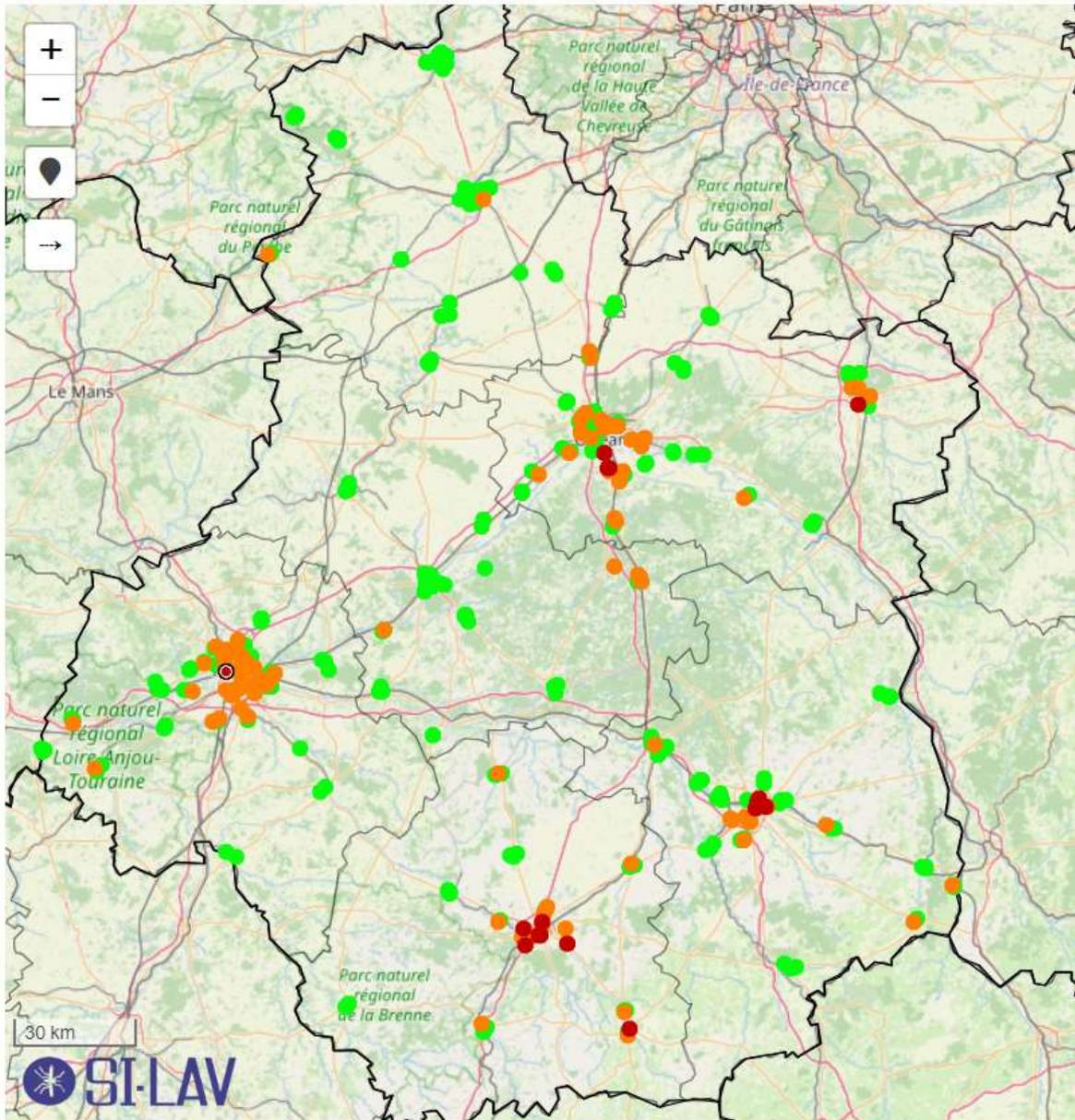
Résultats au 30/09/2022



**Légende :**



Résultats au 31/10/2022



**Légende :**

<span style="color: green;">●</span>	<span style="color: green;">▲</span>	<span style="color: green;">■</span>	Toujours négatif	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Piège pondoir	<span style="border-bottom: 1px dashed green; width: 20px; display: inline-block;"></span>	Limites départementales
<span style="color: orange;">●</span>	<span style="color: orange;">▲</span>	<span style="color: orange;">■</span>	Anciennement positif	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Piège adultes	<span style="border-bottom: 1px solid black; width: 20px; display: inline-block;"></span>	Limites régionales
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	<span style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Nouvellement positif	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span>	Gîte		
<span style="color: red;">●</span>	<span style="color: red;">▲</span>	<span style="color: red;">■</span>	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

Résultats au 30/11/2022

## Bilan du réseau de pièges

Fin 2019, seules les communes de Bourges (18) et Châteauroux (36) étaient colonisées.

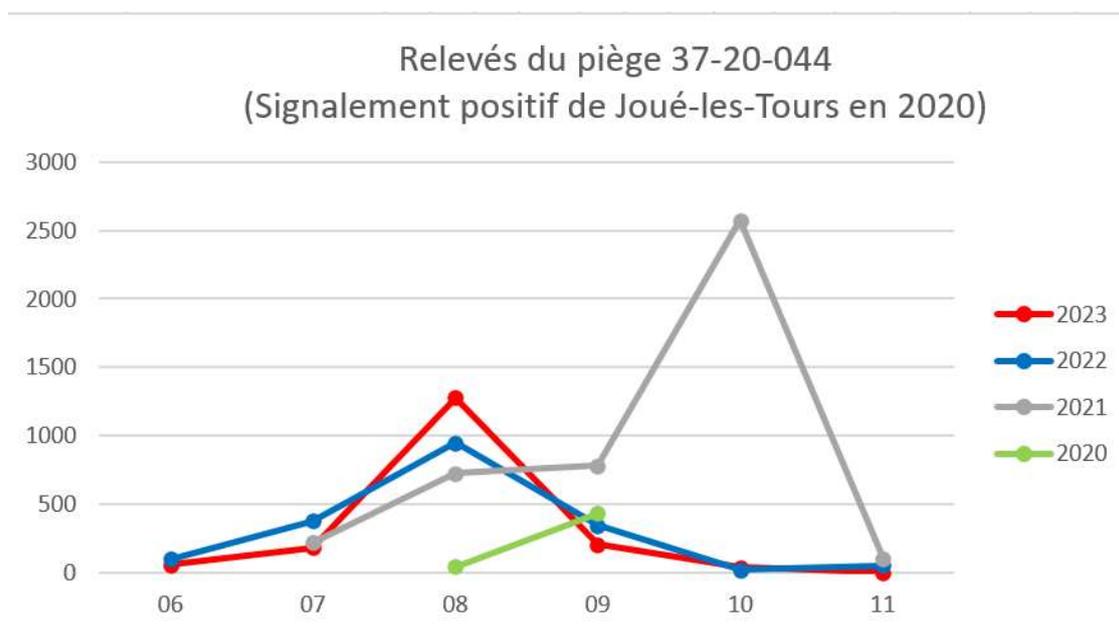
Fin 2020, deux nouvelles communes sont colonisées<sup>4</sup>, toutes deux en Indre-et-Loire (37) : Tours et Joué-lès-Tours.

Fin 2021, cinq nouvelles communes sont colonisées, Chambray-lès-Tours (37), Le Poinçonnet (36), Déols (36), Orléans (45) et Olivet (45).

Fin 2022, 21 nouvelles communes sont colonisées, portant le nombre total en Centre-Val-de-Loire à 30 communes.

Fin 2023, 35 nouvelles communes sont colonisées, portant le nombre total en Centre-Val-de-Loire à 65 communes.

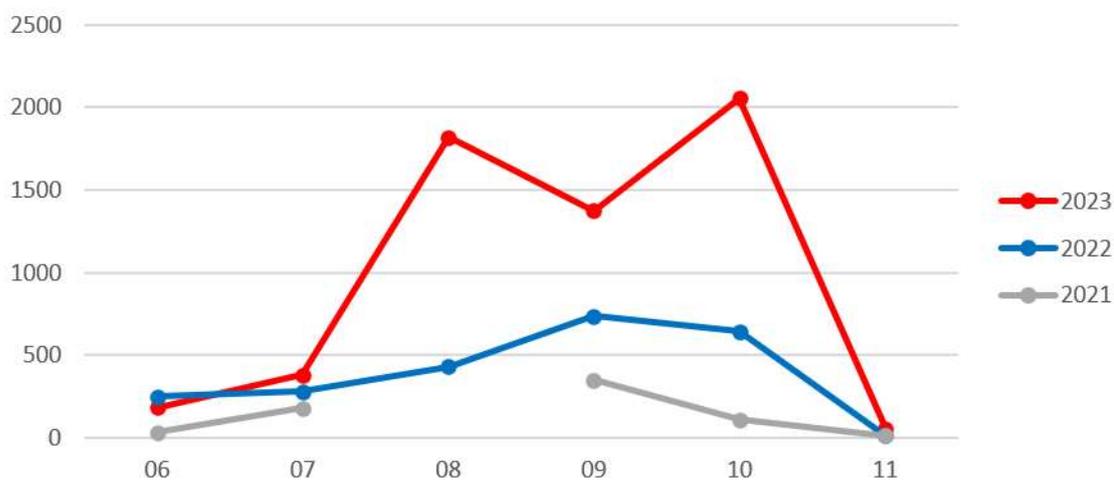
Des pièges sentinelles ont été placés dans les communes colonisées afin de suivre l'évolution de la charge en individus. Les résultats montrent une évolution variable selon les secteurs :



(En abscisse les mois de l'année, en ordonnée le nombre d'œufs comptés sur le relevé)

<sup>4</sup> colonisées au sens de l'arrêté du 23 juillet 2019 : 2 signalement ou pièges positifs distants de plus de 500 m ; ou 3 relevés successifs d'un piège positifs ou enquête entomologique positive.

### Relevés du piège 45-21-001 (Olivet proche des signalements de 2021)



(En abscisse les mois de l'année, en ordonnée le nombre d'œufs comptés sur le relevé)

En 2023 il y a eu 37 détections positives ponctuelles (moins de trois relevés consécutifs positifs) dans le cadre du réseau implanté en début de saison. 21 d'entre elles ont conduit à classer la commune colonisée, en raison de la proximité avec une commune déjà colonisée, une seule a conduit à une prospection, celle de Chartres.

Région	Numéro de département	Département	2021		2022		2023	
			Nombre de pièges	Nb pièges positifs au moins 1 fois	Nombre de pièges	Nb pièges positifs au moins 1 fois	Nombre de pièges	Nb pièges positifs au moins 1 fois
Centre-Val de Loire			278	31	404	68	345	119
	18	Cher	41	5	55	9	54	17
	28	Eure-et-Loir	37	0	53	1	50	3
	36	Indre	41	8	55	20	41	21
	37	Indre-et-Loire	67	5	105	17	86	44
	41	Loir-et-Cher	33	3	51	9	39	5
	45	Loiret	59	10	85	12	75	29
		Total	278	31	404	68	345	119

L'Eure-et-Loir est toujours indemne fin 2023, l'enquête de Chartres n'ayant pas permis de déceler de gîte de moustique tigre.

Le nombre de pièges positifs au moins une fois est en constante augmentation dans tous les départements à l'exception du Loir-et-Cher.

Le Cher compte presque le double de pièges positifs, après une augmentation qui a déjà doublé entre 2021 et 2022. Trois communes ont été nouvellement colonisées cette année : Trouy, La-Chapelle-Saint-Ursin et Levet.

Le nombre de pièges positifs est stable pour l'Indre mais de nombreux pièges historiquement positifs ont été supprimés en faveur d'un déploiement sur de nouvelles communes. Quatre communes ont été colonisées en 2023 : La Châtre, Saint-Maur, Niherne et Etrechet.

L'Indre-et-Loire dénombre plus du double de pièges positifs qu'en 2022. Treize communes ont été classées colonisées en 2023 : Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Fondettes, Montlouis-sur-Loire, Monts, Veigné, La Ville-aux-Dames, Veretz, Notre-Dame-d'Oé, Savonnières, La Membrolle-sur-Choisille, Rochecorbon et Larçay.

Le Loir-et-Cher présente une diminution du nombre de pièges positifs. Une seule commune a été classée colonisée en 2023 : Lamotte-Beuvron.

Le Loiret a montré plus du double de pièges positifs en 2023. Beaucoup de ces relevés étaient sur des communes proches des communes colonisées, ce qui a conduit à classer quatorze communes : Fleury-les-Aubrais, Saran, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Amilly, Chalette-sur-Loing, Ingré, Checy, La Ferté-Saint-Aubin, Meung-sur-Loire, Ormes, Chaingy, Saint-Ay, Saint-Cyr-en-Val et Combleux.

## Déclarations d'arboviroses

---

En 2023, le bilan épidémiologique pour la région Centre-Val de Loire est le suivant :

Département	Dengue	Chikungunya	Zika
Cher	3	0	0
Eure-et-Loir	16	0	0
Indre	5	0	0
Indre-et-Loire	23	0	0
Loir-et-Cher	5	0	0
Loiret	14	0	0
TOTAL	66	0	0

La totalité de ces cas sont des cas importés, c'est-à-dire des cas pour lesquels l'acquisition de la maladie s'est faite lors d'un voyage et non sur le territoire hexagonal.

A noter cette année la déclaration d'un cas autochtone d'Usutu en Indre-et-Loire découvert dans le cadre d'un don du sang. Il s'agit d'une arbovirose véhiculée par le *Culex pipiens* et dont l'avifaune constitue le réservoir. Les modalités de contamination ne sont pas identiques à celles responsables des épidémies de CDZ, ici l'homme ne peut à son tour transmettre le virus à un moustique.

L'année 2023 a été marquée par une forte augmentation du nombre de cas importés déclarés. Les années précédentes en Centre-Val de Loire, le nombre de cas d'arboviroses (importés) déclarés était de 4 en 2020, 1 en 2021 et 11 en 2022.

La forte augmentation observée en 2023 est à mettre en relation avec le contexte épidémiologique international. Plusieurs foyers épidémiques de dengue ont été déclarés lors de la période de surveillance renforcée et en particulier un épisode conséquent aux Antilles à partir de la mi-août.

Du fait de ce nombre de cas très important, et du nombre de communes colonisées par le vecteur en Centre-Val de Loire qui a également fortement augmenté durant l'année 2023, les investigations menées auprès des patients pour connaître les lieux qu'ils avaient

fréquenté ont conduit à engager 14 enquêtes entomologiques pour confirmer la présence du vecteur et 6 traitements ont été réalisés (cf § Enquêtes entomologiques et prospections, et Traitements adulticides).

## Enquêtes entomologiques et prospections

---

Quatorze enquêtes ont été réalisées à la suite d'un cas de Dengue (6 en 2022) :

EE25-18-23-07-00320 Vornay  
EE26-18-23-07-02321 Bourges  
EE30-37-23-08-08796 La Riche  
EE31-45-23-08-10094 St Hilaire St Mesmin  
EE33-45-23-09-02572 Villemandeur  
EE34-45-23-09-02461 Fleury les Aubrais  
EE35-36-23-09-04946 Déols  
EE36-45-23-09-11097 Saran  
EE37-37-23-10-03320 Veigné  
EE38-37-23-10-02885 Mettray  
EE39-37-23-10-02826 Chanceaux sur Choisille  
EE40-45-23-10-03380 Saint Cyr En Val  
EE44-37-23-10-00988 Ballan-Miré  
EE45-45-23-10-05529 Mareaux-aux-prés

Une enquête a été réalisée à la suite d'un piège POSITIF (deux en 2022) :

EE24-28-23-06-01337 Chartres

Sept enquêtes ont été réalisées à la suite d'un signalement de particuliers (trois en 2022) :

EE27-18-23-08-01399 Levet  
EE28-41-23-08-07071 Josnes  
EE29-45-23-08-08740 La Ferté St Aubin  
EE32-37-23-09-01012 La Chapelle sur Loire  
EE41-28-23-10-02883 Champhol  
EE42-28-23-10-03834 Morancez  
EE43-45-23-10-02895 Briare

Afin de permettre le bon déroulement de la prospection, Inovalys prévient la personne concernée au préalable et demande généralement à être accompagné d'un élu local ou d'un représentant des forces de l'ordre, afin de faciliter le contact avec les citoyens.

Les intervenants d'INOVALYS disposent d'une carte professionnelle délivrée par l'ARS ainsi que d'un document attestant de leur mission. Nous demandons de plus un second document, signé par la mairie concernée, pour appuyer notre démarche dans le cas où un accompagnement n'est pas possible.

Sur l'ensemble des 22 prospections réalisées (contre 6 en 2022), le pourcentage de refus est de 7% pour 1107 lieux visités, soit presque un tiers de moins par rapport à 2022 :

Prospections réalisées en 2023	Motif	Traitmt	Nb total de lieux	Nb de refus	Nb visités	Nb d' absents
EE24-28-23-06-01337 Chartres	Piège		33	3	17	10
EE25-18-23-07-00320 Vornay	Arbo		51	0	19	32
EE26-18-23-07-02321 Bourges	Arbo	OUI	54	0	24	28
EE27-18-23-08-01399 Levet	Sign		53	6	17	30
EE28-41-23-08-07071 Josnes	Sign		18	2	5	11
EE29-45-23-08-08740 La Ferté St Aubin	Sign		26	4	14	8
EE30-37-23-08-08796 La Riche	Arbo		48	1	25	22
EE31-45-23-08-10094 St Hilaire St Mesmin	Arbo		47	0	19	28
EE32-37-23-09-01012 La Chapelle sur Loire	Sign		29	2	14	13
EE33-45-23-09-02572 Villemandeur	Arbo	OUI	25	2	14	9
EE34-45-23-09-02461 Fleury les Aubrais	Arbo		39	1	15	23
EE35-36-23-09-04946 Déols	Arbo	OUI	44	4	12	27
EE36-45-23-09-11097 Saran	Arbo		66	10	7	49
EE37-37-23-10-03320 Veigné	Arbo	OUI	17	0	9	8
EE38-37-23-10-02885 Mettray	Arbo		36	3	12	18
EE39-37-23-10-02826 Chanceaux sur Choisille	Arbo		32	1	15	12
EE40-45-23-10-03380 Saint Cyr En Val	Arbo	OUI	26	2	11	13
EE41-28-23-10-02883 Champhol	Sign		119	8	35	76
EE42-28-23-10-03834 Morancez	Sign		181	23	42	98
EE43-45-23-10-02895 Briare	Sign		86	7	27	51
EE44-37-23-10-00988 Ballan-Miré	Arbo	OUI	39	1	16	21
EE45-45-23-10-05529 Mareaux-aux-prés	Arbo		38	1	14	23
TOTAL			1107	81	383	610
			% 2023	7%	35%	55%
			% 2022	18%	36%	45%

## Traitements aduIticides

Il a été réalisé six traitements aduIticides, à la suite de la détection de vecteurs adultes autour de cas d'arboviroses importées. Ils ont été réalisés par la société Rentokil Inital à partir des schémas de traitement élaborés par INOVALYS sur l'application SI-LAV, validés par l'ARS.

Une information préalable des riverains est faite 24 à 48h avant le passage. Les traitements se font toujours de nuit, afin d'éviter de nuire aux insectes pollinisateurs qui sortent de jour et afin d'exposer le moins possible les riverains. De plus les traitements ne sont réalisés qu'en l'absence de vent qui pourrait propager le produit hors de la zone concernée. Toutes les diffusions ont été faites par pulvérisation ou nébulisation à l'aide d'appareils portés à dos d'homme, afin de maîtriser au maximum la dispersion du produit. Les accès aux zones traitées étaient toujours fermées, avec le concours des forces de l'ordre et du personnel des mairies concernées.

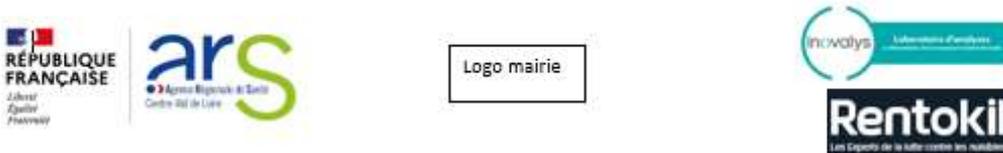
Avant toute intervention étaient recensés les éventuels sites sensibles. Un EHPAD et une école étaient concernés lors du traitement de Villemandeur et les occupants ont été informés plus particulièrement des précautions à prendre. Tous les propriétaires de ruchers recensés sur la commune ont été systématiquement contactés afin de s'assurer de l'absence de ruches à moins de 50m de la limite de traitement. Il a été mis en place des bornes attractives à CO2 sur les interventions de Bourges et Saint-Cyr-en-Val, afin de s'assurer de l'absence de vecteurs adultes survivants, qui ont ensuite été retirées par Rentokil Inital.

Dpt	Commune	Horaires	Nb Heures traitement	Nb batiments traités	Distance pedestre (m)	Volume Aqua K-Othrine (ml)	Volume Phobomosquitoes (ml)
18	Bourges	21h30 - 01h30	4	150	831	100	105
18	Bourges	21h30 - 01h00	3,5	150	831	100	105
45	Villemandeur	03h20 - 07h20	4	65	1844	710	0
36	Déols	03h45 - 08h10	4,5	100	2527	640	0
37	Veigné	22h00 - 01h00	3	20	1533	300	0
45	St Cyr En Val	22h00 - 02h30	4,5	30	2089	600	0
37	Ballan-Miré / Joué Lès Tours	22h00 - 01h15	1,25	76	1554	700	0
			24,75	591	11209	3150	210

Une seule intervention, celle de Bourges, a nécessité un second passage, à la suite d'une météo pluvieuse dans les jours qui ont suivi le premier traitement.

Aucune réticence particulière n'a été rencontrée lors de ces interventions. La communication en amont a été efficace ainsi que la gestion conjointe sur place des représentants des communes concernées, des forces de l'ordre et du prestataire.

Une plaquette d'information a été élaborée et distribuée aux citoyens concernés :



## TRAITEMENT DE DÉMOUSTICATION

Sur la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), un traitement ciblé contre le moustique tigre doit être réalisé autour d'un lieu fréquenté par une personne atteinte de la dengue, du chikungunya ou du Zika. Ce traitement préventif, exceptionnel, a pour objectif d'éviter une chaîne de transmission locale de ces maladies. Il sera effectué par la société privé Rentokil coordonnée par le laboratoire inovalys. Ce traitement insecticide, d'une durée d'environ 1h, aura lieu dans votre rue :

Date

*Intervention susceptible d'être reportée en cas de pluie/vent incompatible avec le traitement ou autres aléas*

L'intervention consiste en une pulvérisation d'insecticide par un véhicule depuis la voie publique, complétée par des interventions ciblées à l'aide d'appareils portatifs dans les espaces extérieurs des propriétés privées et publiques. Les engins de traitement sont bruyants. Ce traitement s'applique sur une superficie limitée.

Les produits utilisés sont à base d'un **pyréthrianoïde** ou de **pyréthrines naturelles**, dûment autorisés pour cette application. Ce sont les mêmes matières actives qui sont présentes dans les produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

**Pour faciliter le déroulement de cette intervention et pour permettre une meilleure efficacité, nous vous remercions de :**

- ▶ Faciliter l'accès à votre jardin.
- ▶ Couvrir les piscines, les bacs à sable et les bassins d'ornement contenant des poissons.
- ▶ Alerter & renseigner.
- ▶ Appliquer les bons gestes.

**Par principe de précaution, durant l'opération de pulvérisation et pendant 1 h après l'intervention, nous vous recommandons de :**

- ▶ Fermer les fenêtres de votre habitation.
- ▶ Ne pas vous tenir à proximité des engins de traitement pendant la pulvérisation.
- ▶ Ne pas laisser du linge à sécher dehors.
- ▶ Éloigner vos animaux. Couvrir et ranger les gamelles et abreuvoirs.

**Après une opération de pulvérisation, il est conseillé de :**

- ▶ Rincer à l'eau vos mobiliers de jardin et jeux d'enfant.
- ▶ Rincer à l'eau avant consommation les fruits et légumes de votre potager.
- ▶ Attendre 3 jours pour consommer les fruits et les légumes de votre jardin.
- ▶ Privilégier les activités d'intérieur pour les enfants pendant 24 heures.

En cas d'apparition de sensations anormales suite au traitement, contactez votre **médecin traitant** ou le **centre antipoison d'Angers 02 41 48 21 21**

## Diagnostics de sites sensibles

---

Il a été réalisé deux diagnostics de vulnérabilité en 2023 :

- Le CHAM de Montargis (45) ;
- Le Centre National de Tir Sportif de Châteauroux (36) qui accueillera des épreuves lors des jeux olympiques et paralympiques de 2024.

### CHAM de Montargis

Diagnostic réalisé le 20 septembre 2023.

L'enquête n'a pas mis en évidence la présence d'*Aedes albopictus* au stade larvaire, nymphal ou adulte. Les gîtes larvaires trouvés lors de la prospection entomologique étaient peu nombreux et la maîtrise des risques facile à mettre en place. Le risque de cet établissement est évalué au niveau Fort : Présence de vecteur sur la commune (première détection le 14/09/2023) et gîtes larvaires en eau non supprimables à suivre et à traiter en larvicide.

### Centre de Tir Sportif

Diagnostic réalisé le 03 octobre 2023.

Réalisé en vue de l'accueil d'épreuves sportives dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques de 2024, l'ARS a souhaité engager un diagnostic de vulnérabilité sur ce site. L'enquête n'a pas mis en évidence la présence d'*Aedes albopictus* au stade larvaire, nymphal ou adulte. Au vu de l'architecture des bâtiments, de l'environnement végétal autour de ceux-ci et de la conception récente de l'ensemble des bâtiments inspectés, la gestion du risque moustique tigre est très facilement réalisable. Seulement deux points sont à surveiller sur l'ensemble du site ne nécessitant donc pas une forte mobilisation de personnel ou de moyens financiers : la zone de machinerie présentant une stagnation d'eau qui doit être visitée et nettoyée au moins une fois par semaine et la gestion des déchets lors des gros événements ainsi que les zones de stockages de ces derniers.

Les choix de nombre et lieux de la pose de pièges pour le suivi du site avant, pendant et après les jeux olympiques, ne pourront être effectués qu'après la transmission à l'ARS de l'organisation spatiale définitive des lieux fréquentés par le public pendant le déroulement des épreuves des jeux Olympiques. Le positionnement de deux pièges a cependant été proposé.

## Annexe 1 : Contexte réglementaire

---

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.

## Annexe 2 : Liste des communes colonisées par le moustique tigre

dep	Nom de la commune	Annee de colonisation	population
18	BOURGES	2019	65723
18	SAINT-DOULCHARD	2022	9869
18	TROUY	2023	4094
18	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	2023	3772
18	LEVET	2023	1416
36	CHÂTEAUROUX	2017	44560
36	DEOLS	2021	7775
36	LE POINCONNET	2021	6025
36	LA CHATRE	2023	4149
36	ARDENTES	2022	3869
36	SAINT-MAUR	2023	3710
36	VILLEDIEU-SUR-INDRE	2022	2690
36	MONTIERCHAUME	2022	1822
36	NIHERNE	2023	1525
36	ETRECHET	2023	1029
36	COINGS	2022	906
36	DIORS	2022	777
37	TOURS	2020	140116
37	JOUE-LES-TOURS	2020	38592
37	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	2023	17350
37	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	2023	16177
37	SAINT-AVERTIN	2022	15340
37	CHAMBRAY-LES-TOURS	2021	11830
37	FONDETTES	2023	11239
37	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	2023	11213
37	LA RICHE	2022	10434
37	BALLAN-MIRE	2022	8383
37	MONTS	2023	8057
37	VEIGNE	2023	6692
37	LA VILLE-AUX-DAMES	2023	5656
37	VERETZ	2023	4816
37	MONTBAZON	2022	4814
37	NOTRE-DAME-D'OE	2023	4275
37	SAVONNIERES	2023	3369
37	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	2023	3352
37	ROHECORBON	2023	3313
37	LARCAY	2023	2541
41	LAMOTTE-BEUVRON	2023	4619
41	SAINT-AIGNAN	2022	2913

41	CANDE-SUR-BEUVRON	2022	1541
41	CHAMBORD	2022	97
45	ORLEANS	2021	119065
45	OLIVET	2021	23370
45	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	2022	22312
45	FLEURY-LES-AUBRAIS	2023	21680
45	SARAN	2023	16888
45	SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	2023	16840
45	MONTARGIS	2022	15500
45	AMILLY	2023	13835
45	CHALETTE-SUR-LOING	2023	12954
45	LA-CHAPELLE-SAINT-MESMIN	2022	10414
45	INGRE	2023	9993
45	SAINT-JEAN-LE-BLANC	2022	9518
45	CHECY	2023	8983
45	SAINT-DENIS-EN-VAL	2022	7842
45	LA FERTE-SAINT-AUBIN	2023	7475
45	VILLEMANDEUR	2022	7213
45	MEUNG-SUR-LOIRE	2023	6666
45	SULLY-SUR-LOIRE	2022	5220
45	ORMES	2023	4419
45	CHAINGY	2023	4160
45	PANNES	2022	3777
45	SAINT-AY	2023	3734
45	SAINT-CYR-EN-VAL	2023	3467
45	COMBLEUX	2023	521

Annexe 3 : Liste des communes avec des détections ponctuelles de moustique tigre n'ayant pas conduit au classement de la commune comme colonisée.

Département	Nom de la commune	Contexte	Année de détection
18	Marmagne	Piège pondoir	2021, 2020, 2019, 2018
18	Apremont-sur-Allier	Piège pondoir	<b>2023</b> , 2022
18	Avord	Piège pondoir	<b>2023</b>
18	La Guerche-sur-l'Aubois	Piège pondoir	2022
18	Mehun-sur-Yèvre	Piège pondoir	2022
18	Saint-Amand-Montrond	Piège pondoir	2022
18	Sancoins	Piège pondoir	<b>2023</b>
18	Vierzon	Piège pondoir	<b>2023</b>
28	Chartres	Piège pondoir	<b>2023</b> , 2022
28	Nogent-Le-Retrou	Piège pondoir	<b>2023</b>
28	Poupry	Piège pondoir	<b>2023</b>
36	Argenton-sur-Creuse	Piège pondoir	<b>2023</b>
36	Etrechet	Piège pondoir	2022, 2021
36	Le Blanc	Piège pondoir	2022
36	Issoudun	Piège pondoir	<b>2023</b>
36	Nohan-Vic	Piège pondoir	<b>2023</b>
37	Bourgeuil	Piège pondoir	<b>2023</b>
37	Chinon	Signalement de particulier	<b>2023</b>
37	La Ville-aux-Dames	Piège pondoir	2022
37	Vernou sur Brenne	Signalement de particulier	2021
41	Chaumont-sur-Loire	Piège pondoir	<b>2023</b>
41	Chaumont-sur-Tharonne	Piège pondoir	2022, 2021, 2018, 2017, 2016, 2015
45	Artenay-Poupry	Piège pondoir	<b>2023</b> , 2021
45	Semoy	Piège pondoir	<b>2023</b>
	Saint-Père -sur-Loire	Piège pondoir	<b>2023</b>

## Annexe 4 : Liste des pièges par département et par commune, avec type de zone et fréquence de relève

En vert : piège ajouté en 2023

Départ.	Commune ds SI-LAV	zone	fréquence	nb de relevés
18	Apremont sur Allier	site touristique	mensuelle	6
18	Apremont sur Allier	site touristique	mensuelle	6
18	Apremont sur Allier	site touristique	mensuelle	6
18	Avord	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Avord	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Avord	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Bourges	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	site sensible	mensuelle	6
18	Bourges	site sensible	mensuelle	6
18	Bourges	site sensible	mensuelle	6
18	Bourges	site sensible	mensuelle	6
18	Berry-Bouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Berry-Bouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Chapelle St Ursin	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Chapelle St Ursin	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Fussy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Fussy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Marmagne	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Marmagne	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Mehun sur Yèvre	site touristique	mensuelle	6
18	Mehun sur Yèvre	site touristique	mensuelle	6
18	Mehun sur Yèvre	site touristique	mensuelle	6
18	Sancerre	site touristique	mensuelle	6
18	Sancerre	site touristique	mensuelle	6
18	Sancerre	site touristique	mensuelle	6
18	St Amand Montrond	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	St Amand Montrond	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	St Amand Montrond	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Saint-Doulchard	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Saint-Florent sur Cher	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Saint-Florent sur Cher	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Saint-Florent sur Cher	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Saint-Germain du Puy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Saint Germain du Puy	gde aglo >20k	mensuelle	6

18	Saint Germain du Puy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Sancoins	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Sancoins	petite aire urbaine	mensuelle	6
18	Trouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Trouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Trouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Trouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Trouy	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Vierzon	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Vierzon	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Vierzon	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Vierzon	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Vierzon	gde aglo >20k	mensuelle	6
18	Vierzon	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Bonneval	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Bonneval	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Bonneval	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Chartres	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chartres	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chartres	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chartres	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chartres	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chartres	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chateaudun	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chateaudun	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Chateaudun	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Coudray	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Dreux	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Illiers-Combray	site touristique	mensuelle	6
28	Illiers-Combray	site touristique	mensuelle	6
28	Illiers-Combray	site touristique	mensuelle	6
28	La Ferté Vidame	site touristique	mensuelle	6
28	La Ferté Vidame	site touristique	mensuelle	6
28	La Ferté Vidame	site touristique	mensuelle	6
28	Lucé	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Lucé	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Luisant	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Luisant	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Luray	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Mainvilliers	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Mainvilliers	gde aglo >20k	mensuelle	6

28	Nogent-Le-Rotrou	petite aire urbaine	mensuelle	3
28	Nogent-Le-Rotrou	petite aire urbaine	mensuelle	3
28	Nogent-Le-Rotrou	petite aire urbaine	mensuelle	3
28	Poupry	risque d'import	bi-mensuel	12
28	Poupry	risque d'import	bi-mensuel	12
28	Senonches	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Senonches	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Senonches	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Toury	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Toury	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Toury	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Prasville	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Ymonville	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Les villages Vovéens	petite aire urbaine	mensuelle	6
28	Vernouillet	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Vernouillet	gde aglo >20k	mensuelle	6
28	Vernouillet	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Argenton sur Creuse	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Argenton sur Creuse	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Argenton sur Creuse	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Buzançais	risque d'import	mensuelle	6
36	Buzançais	risque d'import	mensuelle	6
36	Buzançais	risque d'import	mensuelle	6
36	Chateauroux	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Chateauroux	site sensible	mensuelle	6
36	Chateauroux	site sensible	mensuelle	6
36	Chateauroux	site sensible	mensuelle	6
36	Chateauroux	site sensible	mensuelle	6
36	Déols	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Déols	risque d'import	bi-mensuel	12
36	Coings	risque d'import	bi-mensuel	12
36	Déols	risque d'import	bi-mensuel	12
36	Etrechet	gde aglo >20k	bi-mensuel	12
36	Etrechet	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Issoudun	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Issoudun	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Issoudun	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	la Chatre	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	la Chatre	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	la Chatre	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Le Blanc	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Le Blanc	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Le Blanc	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Levroux	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Levroux	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Levroux	petite aire urbaine	mensuelle	6

36	Niherne	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Niherne	petite aire urbaine	mensuelle	6
36	Nohant-Vic	site touristique	mensuelle	6
36	Nohant-Vic	site touristique	mensuelle	6
36	Nohant-Vic	site touristique	mensuelle	6
36	Saint Maur	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Saint Maur	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Saint Maur	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Saint Maur	gde aglo >20k	mensuelle	6
36	Valencay	site touristique	mensuelle	6
36	Valencay	site touristique	mensuelle	6
36	Valencay	site touristique	mensuelle	6
37	Amboise	site touristique	mensuelle	6
37	Amboise	site touristique	mensuelle	6
37	Amboise	site touristique	mensuelle	6
37	Azay le Rideau	site touristique	mensuelle	6
37	Azay le Rideau	site touristique	mensuelle	6
37	Azay le Rideau	site touristique	mensuelle	6
37	Bourgeuil	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Bourgeuil	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Bourgeuil	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Candes St Martin	site touristique	mensuelle	6
37	Candes St Martin	site touristique	mensuelle	6
37	Candes St Martin	site touristique	mensuelle	6
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Luynes	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Luynes	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Chinon	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Chinon	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Chinon	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Cinq-Mars-La-Pile	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Cinq-Mars-La-Pile	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Cinq-Mars-La-Pile	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Descartes	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Descartes	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Fondettes	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Fondettes	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Fondettes	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Joué Lès Tours	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	La Membrolle sur Choisille	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	La Membrolle sur Choisille	gde aglo >20k	mensuelle	6

37	Larçay	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Larçay	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Larçay	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	La Ville aux Dames	risque d'import	bi-mensuel	12
37	La Ville aux Dames	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	La Ville aux Dames	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Loches	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Loches	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Monnaie	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Monnaie	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Monnaie	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Montlouis sur Loire	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Montlouis sur Loire	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Montlouis sur Loire	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Monts	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Monts	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Monts	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Notre Dame D'Oé	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Parcay-Meslay	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Parcay-Meslay	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Reignac sur indre	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Rochecorbon	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Rochecorbon	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Saint-Cyr sur Loire	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Saint-Cyr sur Loire	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Saint-Cyr sur Loire	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Saint-Cyr sur Loire	site sensible	mensuelle	6
37	Saint-Cyr sur Loire	site sensible	mensuelle	6
37	Saint-Cyr sur Loire	site sensible	mensuelle	6
37	Saint-Pierre-des-corps	risque d'import	bi-mensuel	12
37	Saint-Pierre-des-corps	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Saint-Pierre-des-corps	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Saint-Pierre-des-corps	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Savonnières	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Savonnières	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Parcay-Meslay	risque d'import	bi-mensuel	12
37	Tours	risque d'import	bi-mensuel	12
37	Tours	risque d'import	bi-mensuel	12
37	Tours	risque d'import	bi-mensuel	12
37	Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Tours	site sensible	mensuelle	6
37	Veigne	gde aglo >20k	mensuelle	6

37	Veigne	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Veigne	gde aglo >20k	mensuelle	6
37	Veretz	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Veretz	petite aire urbaine	mensuelle	6
37	Veretz	petite aire urbaine	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Blois	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Cour-Cheverny	site touristique	mensuelle	6
41	Cour-Cheverny	site touristique	mensuelle	6
41	Cour-Cheverny	site touristique	mensuelle	6
41	Cheverny	site touristique	mensuelle	6
41	Chambord	site touristique	mensuelle	6
41	Chaumont sur Loire	site touristique	mensuelle	6
41	Chaumont sur Loire	site touristique	mensuelle	6
41	Chaumont sur Loire	site touristique	mensuelle	6
41	Chaumont sur Tharone (Lamotte-Beuvron)	site touristique	mensuelle	6
41	Lamotte-Beuvron	site touristique	mensuelle	6
41	Lamotte-Beuvron	site touristique	mensuelle	6
41	Lamotte-Beuvron	site touristique	mensuelle	6
41	Lamotte-Beuvron	site touristique	mensuelle	6
41	Lamotte-Beuvron	site touristique	mensuelle	6
41	Mer	risque d'import	bi-mensuel	12
41	Mer	risque d'import	bi-mensuel	12
41	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	mensuelle	6
41	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	mensuelle	6
41	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	mensuelle	6
41	Romorantin	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Romorantin	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Romorantin	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Saint-Aignan	risque d'import	bi-mensuel	12
41	Saint-Aignan	risque d'import	bi-mensuel	12
41	Vendôme	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Vendôme	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Vendôme	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Vendôme	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Vendôme	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Vineuil	gde aglo >20k	mensuelle	6
41	Vineuil	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Amilly	gde aglo >20k	mensuelle	6

45	Amilly	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Amilly	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Artenay	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Artenay	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Beaugency	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Beaugency	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Bricy	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Bricy	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Bricy	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Cepoy	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Chaingy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chaingy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chaingy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chalette sur Loing	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chalette sur Loing	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Châteauneuf-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Châteauneuf-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Châteauneuf-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chécý	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Chécý	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Chilleurs-aux-Bois	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chilleurs-aux-Bois	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Chilleurs-aux-Bois	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Combleux	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Corquilleroy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Corquilleroy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Fleury-les-Aubrais	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Fleury-les-Aubrais	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Fleury-les-Aubrais	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Ingré	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Ingré	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Ingré	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	La Ferté St Aubin	site touristique	mensuelle	6
45	La Ferté St Aubin	site touristique	mensuelle	6
45	La Ferté St Aubin	site touristique	mensuelle	6
45	Meung sur Loire	site touristique	mensuelle	6
45	Meung sur Loire	site touristique	mensuelle	6
45	Nevoy	site touristique	mensuelle	6
45	Nevoy	site touristique	mensuelle	6
45	Nevoy	site touristique	mensuelle	6
45	Olivet	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Orléans	site sensible	mensuelle	6
45	Orléans	site sensible	mensuelle	6
45	Orléans	site sensible	mensuelle	6
45	Orléans	site sensible	mensuelle	6
45	Orléans	risque d'import	bi-mensuel	12

45	Ormes	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Ormes	risque d'import	bi-mensuel	12
45	Pithiviers	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Pithiviers	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Pithiviers	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Saint Cyr en Val	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint Cyr en Val	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint Cyr en Val	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint Denis de l'hotel	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint Denis de l'hotel	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Sandillon	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Sandillon	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Semoy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Semoy	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Saran	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Ormes	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saran	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saran	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saran	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	St Jean de la Ruelle	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	St Jean de la Ruelle	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	St Jean de la Ruelle	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	St Jean de la Ruelle	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint Père-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Saint Père-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	6
45	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	gde aglo >20k	mensuelle	6
45	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	gde aglo >20k	mensuelle	6

## Annexe 5 : Répartition des pièges et résultats par commune

Région	Numéro de département	Département / Commune	2023	
			Nombre de pièges	Nb pièges positifs au moins 1 fois
Centre-Val de Loire			345	119
	18	Cher	54	17
		APREMONT-SUR-ALLIER	3	1
		AVORD	3	1
		BERRY-BOUY	2	0
		BOURGES	8	8
		FUSSY	2	0
		LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	2	2
		LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS	3	0
		MARMAGNE	2	0
		MEHUN-SUR-YEVRE	3	0
		SAINT-AMAND-MONTROND	3	0
		SAINT-DOULCHARD	1	0
		SAINT-FLORENT-SUR-CHER	3	0
		SAINT-GERMAIN-DU-PUY	3	0
		SANCERRE	3	0
		SANCOINS	2	1
		TROUY	5	3
		VIERZON	6	1
	28	Eure-et-Loir	50	3
		BONNEVAL	3	0
		CHARTRES	5	1
		CHASSANT	1	0
		CHATEAUDUN	3	0
		DREUX	7	0

		ILLIERS-COMBRAY	3	0
		LA FERTE-VIDAME	3	0
		LE COUDRAY	1	0
		LES VILLAGES VOVEENS	1	0
		LUCE	2	0
		LUISANT	2	0
		LURAY	1	0
		MAINVILLIERS	2	0
		NOGENT-LE-ROTRON	3	1
		POUPRY	2	1
		PRASVILLE	1	0
		SENONCHES	3	0
		TOURY	3	0
		VERNOUILLET	3	0
		YMONVILLE	1	0
	36	Indre	41	21
		ARGENTON-SUR-CREUSE	3	1
		BUZANCAIS	3	0
		CHATEAUROUX	5	5
		COINGS	1	1
		DEOLS	3	2
		ETRECHET	2	2
		ISSOUDUN	3	1
		LA CHATRE	3	2
		LE BLANC	3	0
		LEVROUX	3	0
		NIHERNE	2	1
		NOHANT-VIC	3	1
		SAINT-MAUR	4	4
		VALENCAY	3	1
	37	Indre-et-Loire	86	44
		AMBOISE	3	0
		AZAY-LE-RIDEAU	3	0

		BOURGUEIL	3	1
		CANDES-SAINT-MARTIN	3	0
		CHAMBRAY-LES-TOURS	6	5
		CHINON	3	1
		CINQ-MARS-LA-PILE	3	0
		DESCARTES	2	0
		FONDETTES	3	1
		JOUE-LES-TOURS	1	1
		LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	2	1
		LA VILLE-AUX-DAMES	3	3
		LARCAY	3	3
		LOCHES	2	0
		LUYNES	2	0
		MONNAIE	3	0
		MONTLOUIS-SUR-LOIRE	3	2
		MONTS	3	2
		NOTRE-DAME-D'OE	1	1
		PARCAY-MESLAY	3	0
		REIGNAC-SUR-INDRE	1	0
		ROCHECORBON	2	1
		SAINT-CYR-SUR-LOIRE	6	5
		SAINT-PIERRE-DES-CORPS	4	4
		SAVONNIERES	2	1
		TOURS	10	9
		VEIGNE	3	2
		VERETZ	3	1
	41	Loir-et-Cher	39	5
		BLOIS	8	0
		CHAMBORD	1	0
		CHAUMONT-SUR-LOIRE	3	1
		CHAUMONT-SUR-THARONNE	1	1
		CHEVERNY	1	0
		COUR-CHEVERNY	3	0

		LAMOTTE-BEUVRON	5	3
		MER	2	0
		MONTRICHARD VAL DE CHER	3	0
		ROMORANTIN-LANTHENAY	3	0
		SAINT-AIGNAN	2	0
		VENDOME	5	0
		VINEUIL	2	0
	45	Loiret	75	29
		AMILLY	3	2
		ARTENAY	2	1
		BEAUGENCY	2	0
		BRICY	3	0
		CEPOY	1	0
		CHAINGY	3	1
		CHALETTE-SUR-LOING	2	2
		CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	3	0
		CHECY	2	2
		CHILLEURS-AUX-BOIS	3	0
		COMBLEUX	1	1
		CORQUILLEROY	2	0
		FLEURY-LES-AUBRAIS	3	3
		INGRE	3	1
		LA FERTE-SAINT-AUBIN	3	2
		MEUNG-SUR-LOIRE	2	1
		NEVOY	3	0
		OLIVET	1	1
		ORLEANS	5	4
		ORMES	3	1
		PITHIVIERS	3	0
		SAINT-CYR-EN-VAL	3	2
		SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL	2	0
		SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	4	1
		SAINT-PERE-SUR-LOIRE	2	1

		SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	3	0
		SANDILLON	2	0
		SARAN	4	2
		SEMOY	2	1
		<b>Total</b>	<b>345</b>	<b>119</b>